

Réf: Dossier N° : 53898

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « SOLIC VENTURES SARL »

**Siège social : ABIDJAN - COCODY ANGRE SIEME TRANCHE, NON
LOIN DE LAQ PHARMACIE LES LAUREADES, 04 BP 1178 ABIDJAN**

04

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 31 Août 2018, et enregistrés au CEPICI le 05 Sept 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « SOLIC VENTURES SARL » .

Objet: Vente et pose d'équipements et de fournitures de bureau ;Services et matériels (ingénierie informatique et sécurité électronique) ;BTP ;

Divers. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 2 000 000 F CFA divisé en Deux Cents (200) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

**Siège social: ABIDJAN - COCODY ANGRE SIEME TRANCHE, NON
LOIN DE LAQ PHARMACIE LES LAUREADES, 04 BP 1178 ABIDJAN
04**

GERANT: Monsieur NIAMKEY TANOH GUSTAVE PARFAIT.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-23788 du 05/09/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°21048 du 05/09/2018

Pour Avis

Le CEPICI

